

# ENVOIS DES RELEVÉS DE PRESTATIONS PAPIER

Dans une démarche écologique de réduction des documents papier, nous adressons désormais les relevés de prestations par voie postale tous les semestres.

Vous pouvez toutefois consulter vos remboursements sur votre application mobile Mutuelle la Frontalière.

Avec cette application vous pourrez :

- € Consulter vos remboursements
- ☒ Consulter votre carte tiers payant
- 📁 Mettre à jour votre dossier
- 📄 Visualiser vos contrats et garanties
- 📄 Télécharger les documents
- 💬 Rester en contact avec votre mutuelle

